CONTRÔLE EXTERNE ET AUDIT DES FINANCES PUBLIQUES

Dates et durée à convenir

Lieu à convenir

Contactez nous pour obtenir un devis personnalisé

OBJECTIFS

Permettre aux cadres bénéficiaires d'accéder et de maitriser les techniques et outils les plus récents dans le domaine du contrôle externe.

LES + DE VOTRE FORMATION

- La méthodologie utilisée privilégiera les aspects opérationnels en s'appuyant sur les expériences des participants et facilitant les transferts de compétences à travers des mises en situations professionnelles. La formation comprendra des exercices, études de cas appliqués aux situations des participants.

PUBLIC CONCERNÉ

Inspection Générale de l'Etat; Inspection Générale des Finances; Magistrats et vérificateurs de la Cour des Comptes.

BON À SAVOIR

Exemple de programme réalisable en 5 jours

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Module 1

Principes et caractéristiques des audits externes

- Les normes internationales d'audit externe ;
- Guide pratique de politiques et procédures d'audit externe ;
- Mandats des Commissions parlementaires d'enquêtes ;
- Guide pratique de politique et procédures d'audit externe ;
- Méthodologies de Certification des comptes publics par une ISC ;
- Autorité indépendante de régulation des marchés publics et commissions des marchés ;
- Guide pratique de politique et procédures de régulation de la passation des marchés publics ;
- Les techniques et outils pour la réalisation d'une mission d'audit des finances publiques :
- Les principes fondamentaux de l'audit des finances publiques et les normes internationales ;
- Les techniques et les outils de planification et de conception des audits ;
- La programmation des missions d'audits des finances publiques (audit des comptes du gouvernement, audit des exercices budgétaires, audit des marchés publics) ;
- Le diagnostic, l'exécution de la mission et la rédaction du rapport d'audit.

Module 2

Les dispositifs de contrôle des finances publiques

- Le dispositif et les institutions en charge du contrôle.
- Les différents corps de contrôle (missions et organisations) et options de contrôle.
- Le contrôle des recettes de l'Etat et de l'utilisation des ressources publiques.
- L'organisation de la lutte contre la fraude, la corruption et le blanchiment :
- la détection, prévention et répression de la fraude et la corruption,
- les dispositifs de lutte contre le blanchiment.

Pré-requis : Avoir occupé ou occuper un poste en lien avec le thème de la formation